



MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES...



Pôle emploi a envoyé à tout.es ses salarié.es une enquête BVA dans le cadre d'une grande consultation de l'initiative #StOpE pour lutter contre le sexisme dit « ordinaire » au travail. Pôle emploi déclare s'engager dans une démarche pour faire disparaître les agissements sexistes.

Le secteur femmes SNU Pôle emploi profite de cette opportunité pour lister les points fondamentaux pour cette lutte :

- **Charte graphique Pôle emploi : usage impératif de l'écriture inclusive pour toute communication (interne et externe)**
- **Actions de sensibilisation et de formation :**
 - **Formation obligatoire et prioritaire pour toutes et tous sur l'égalité F/H, sur la lutte contre toutes formes de discrimination dont le sexisme afin de prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel**
 - **Formation prioritaire « Prise de parole des femmes » toute demande devant être systématiquement accordée**
- **Interdiction stricte des réunions, briefings, audios, hors des plages fixes**
- **Affichage dans tous les locaux de Pôle emploi pour lutter contre le sexisme**
- **Mise en place d'une véritable politique Égalité professionnelle**
- **Publicité sur le rôle des référent.es « Agissements sexistes et de harcèlement sexuel »**
- **Attribution de vrais moyens aux référent.es agissements sexistes du CSE : adresse mail, téléphone, temps dédié...**
- **Publicité auprès de toutes et tous sur une procédure spécifique pour signaler les situations d'agissements sexistes**
- **Possibilité de faire des démarches, sur le temps de travail, auprès des acteurs concernés :**
 - **Maison de justice ou d'une association spécialisée (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail...)**
- **Possibilité pour une personne victime ou dénonçant des agissements sexistes ou harcèlement sexuel de mise en place du télétravail, de travail de proximité ou d'être prioritaire lors de demande de mutation (création de poste surnuméraire si besoin)**



Retrouvez nos actions et publications tout au long de l'année:
<https://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/secteur-femmes/>

Contactez nous : syndicat.snu@pole-emploi.fr

